

MAIRIE  
de PRADINES

(à rappeler dans toute correspondance)

Service Instructeur  
Communauté d'Agglomération du  
GRAND CAHORS  
Hôtel Administratif Wilson  
72 rue Wilson  
46000 CAHORS  
Tél. : 05-65-20-89-11

DOSSIER N° DP 046 224 25 90073  
Reçu le : 29/10/2025  
Et complété le  
Adresse travaux :  
21 B Rue Arnaud Béraldi  
46090 PRADINES

DESTINATAIRE :

AIRNOBAT  
Représenté par Monsieur COHEN Jordan  
121 RUE EDOUARD VAILLANT  
92300 LEVALLOIS PERRET

**OBJET : DOSSIER CLASSE SANS SUITE**

Monsieur,

Par lettre du 07/11/2025, je vous ai informé qu'il ne m'était pas possible d'entreprendre l'instruction de votre demande de Déclaration préalable, enregistrée sous les références portées dans le cadre ci-dessus, car elle était incomplète.

Or, il s'avère que vous ne m'avez pas fait parvenir, dans le délai indiqué, les pièces ou indications manquantes, je me vois donc dans l'obligation de déclarer votre demande **sans suite**.  
En conséquence, vous trouverez en retour sous ce pli votre dossier de demande d'autorisation.

*Nota : J'attire cependant votre attention sur le fait que cette mesure ne doit pas être interprétée comme un accord tacite sur le projet envisagé, étant précisé que si vos travaux étaient mis à exécution sans autorisation réglementaire de mes services, vous vous exposeriez à des poursuites pour infraction à la législation (articles L 480-1 et suivants du Code de l'Urbanisme).*

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à PRADINES, le **23 FEV. 2026**

Le maire,  
Denis MARRE

